



Consultation publique Nouveau projet d'élevage agro-forestier aux Fauvettes

Contexte :

Dans le cadre d'un **projet d'installation agricole sur la commune au lieu-dit « Les Fauvettes »**, les deux porteurs de projet ont sollicité la commune pour apprécier la faisabilité de leurs projets à partir de début 2021. Après plusieurs réunions techniques notamment avec la Communauté de Communes du Pays d'Uzès, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et de la Chambre d'Agriculture du Gard, **la commune, sur proposition du service instructeur, a délivré les permis de construire sollicités**. Un collectif d'opposition au projet a vu le jour en juillet. Il a diffusé une **pétition intitulée « Non ! Aux élevages intensifs proches de nos habitations !!! »**. L'équipe municipale a alors organisé plusieurs réunions (voir ci-dessous) à partir du mois d'août jusqu'en novembre afin à la fois de présenter en détails le projet mais aussi **d'organiser un dialogue entre les porteurs de projet et le collectif**.

Historique :

- **fin juillet 2022** : lancement de la pétition « Non ! Aux élevages intensifs proches de nos habitations !!! » et courrier adressé au maire
- **2 août 2022** : réponse du maire proposant une méthode, un calendrier aboutissant à une consultation publique sur le projet
- **30 octobre 2022** : réunion publique de présentation du projet avec les deux agriculteurs
- **2 novembre 2022** : réunion / commune / porteurs de projet / collectif ayant pour objectif de présenter les adaptations possibles du projet
- **8 novembre 2022** : réunion commune / collectif pour l'organisation de la consultation publique
- **18 novembre 2022** : lettre du collectif indiquant le refus de co-organiser avec la municipalité la consultation publique du 4 décembre 2022

Objectif de la consultation :

Les habitants de La Capelle et Masmolène sont appelés à débattre du nouveau projet proposé par les agriculteurs à la municipalité :

**Êtes-vous favorable ou opposé au nouveau projet d'installation
d'un élevage agro-forestier au lieu-dit les Fauvettes ?**

Modalités pratiques de la consultation :

- Date : **dimanche 4 décembre de 10h à 16h**
- Participants : les personnes inscrites sur les listes électorales et les autres habitants le justifiant comme titulaires d'un contrat d'abonnement d'eau
- Procuration : deux procurations maximum par votants (voir modalités ci-dessous)
- Bureau de la consultation : salle du conseil à la mairie de La Capelle et Masmolène

DÉPARTEMENT DU GARD

MAIRIE

de

LA CAPELLE et MASMOLENE



Consultation publique du 4 décembre 2022

Procuration de participant

Je soussigné (e) *Nom, Prénom*

Inscrit (e) sous le N° d'ordre sur la liste électorale :
ou N° national d'électeur :

Demeurant : *adresse complète*

Pour les personnes non-inscrites sur la liste électorale :

- Fournir la photocopie de la facture d'eau.
- Fournir le livret de famille, le carnet de mariage belge, le classeur des extraits d'acte d'état-civil allemand ou tout autre document prouvant que les personnes majeures font partie de la famille du titulaire de la facture d'eau

Déclare donner procuration pour participer en mon nom à la consultation publique du 4 décembre 2022 de la commune de LA CAPELLE ET MASMOLENE à

M, Mme *Nom, Prénom*

Demeurant *adresse complète*

Fait à la Capelle et Masmolène

Le *date*

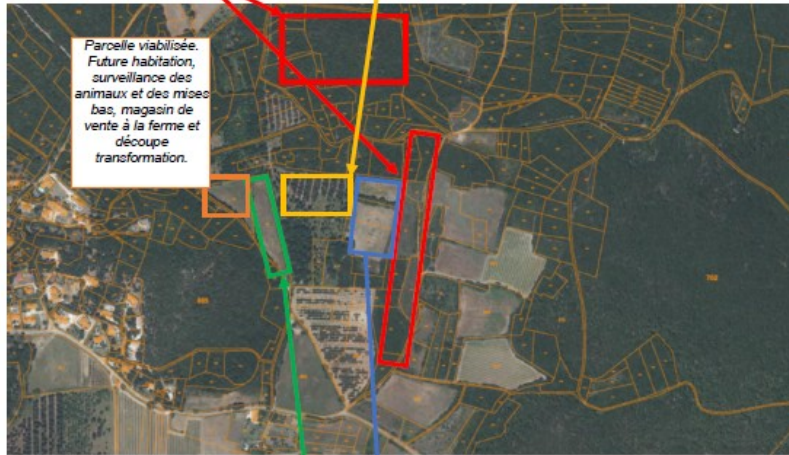
Signature du mandataire,

Projet initial

48 porcs Baron des Cévennes sur 4 à 6 ha (porcs plein air agroforesterie) 36 + 12. Charcuterie d'excellence et viande fraîche



250 pondeuses et 1800 volailles de chair par an Agriculture Biologique (cabanes mobiles – agroforesterie) soit 500 volailles à l'instant t sur 1 ha



Parcelle viabilisée. Future habitation, surveillance des animaux et des mises bas, magasin de vente à la ferme et découpe transformation.



Troupeau pâturant de 60 brebis mères (agneaux broutards) en Agriculture Biologique – positionnement de la bergerie = présence des animaux 3 mois l'hiver pour les mises bas.



4 chevaux, reconversion des chevaux de courses pour le sport et le loisir.

48 porcs sur 6 ha
250 poules pondeuses et 250 poules de chair sur 1 ha
60 brebis en hiver
4 chevaux

Nouveau projet soumis à la consultation publique

12 porcs Baron des Cévennes sur 2ha (porcs plein air agroforesterie). Charcuterie d'excellence et viande fraîche



Parcelle viabilisée. Future habitation, surveillance des animaux et des mises bas, magasin de vente à la ferme et découpe transformation.



Troupeau pâturant de 60 brebis mères (agneaux broutards) en Agriculture Biologique – positionnement de la bergerie = présence des animaux 3 mois



4 chevaux, reconversion des chevaux de courses pour le sport et le loisir.

12 porcs sur 2 ha
0 poules
60 brebis en hiver
4 chevaux